



La pauvreté chez les femmes en milieu urbain

Par Prabha Khosla

La pauvreté est de plus en plus répandue dans les villes canadiennes. Le vécu des femmes et les recherches officielles révèlent que des millions de femmes, d'hommes et d'enfants s'appauvrissent chaque année, et ce, partout au pays. Les femmes autochtones, les femmes handicapées, les femmes immigrantes, les femmes victimes de racisme, les mères monoparentales, les femmes célibataires, les femmes âgées et les travailleuses à faible salaire tout particulièrement grossissent les rangs des pauvres au Canada. Alors que le taux moyen de pauvreté chez tous les citoyens et citoyennes pour 2000 était de 24,5 %, le taux de pauvreté chez les Autochtones résidant en milieu urbain était de 55,6 % (CCSD, 2000).

Ce document présente un bref tour d'horizon de la pauvreté. On y trouve des chiffres ainsi qu'une réflexion concernant la mesure des variables. Il est également question des changements économiques et sociaux discriminatoires introduits au pays, qui enfreignent les droits sociaux et économiques des femmes. L'exclusion sociale et économique des femmes est de plus en plus la cause de la pauvreté au sein de cette population. Elle se manifeste entre autres par une pénurie de logements sécuritaires et à prix abordable, la présence d'une violence fondée sur les rapports sociaux entre les sexes et l'absence d'un salaire de subsistance et de possibilités d'emploi pour les femmes. Ces trois facteurs sont intrinsèquement liés et se renforcent les uns les autres. Une étude réalisée à

Winnipeg, Vancouver, Toronto et St. John's illustrera l'impact de la pauvreté sur les résidentes canadiennes et leurs enfants.

La pauvreté au Canada

- De 1990 à 2000, le nombre total de Canadiennes et de Canadiens pauvres est passé de 4,39 millions à 4,72 millions (ONAP, 2003).
- En 2000, le nombre total d'enfants vivant dans la pauvreté était passé à 1 245 700, soit une augmentation de 40 000 enfants de 1990 à 2000. (Une analyse du CCSD fondée sur des données du recensement effectué en 2001.) De toute évidence, ces enfants pauvres ont des mères et des pères pauvres, et ils sont particulièrement pauvres s'ils n'ont que leur mère.
- Le taux de pauvreté chez les immigrantes et les immigrants vivant au Canada depuis moins de cinq ans était de 35,8 % en 2000 (ONAP, 2003).
- Le nombre de quartiers au Canada qui sont minés par la pauvreté a augmenté entre 1980 et 1995. Les trois cinquièmes (60 %) des quartiers très pauvres étaient situés dans les villes de Montréal et de Toronto. (CCSD, 2000)
- En 2000, les familles pauvres ayant des membres en âge de travailler gagnaient en moyenne 14 500 \$, ce qui ne représente que le quart de ce que les familles de revenu moyen





- touchent (CCSD, 2000).

La pauvreté chez les femmes

- En 2000, une Canadienne sur cinq (2,8 millions) vivait dans la pauvreté (ministère de l'Industrie, 2000).
- Le taux de pauvreté chez les femmes monoparentales était de 45,4 % (24 % des foyers dirigés par des hommes monoparentaux souffrent de pauvreté).
- 45,6 % des femmes de plus de 65 ans, célibataires, divorcées ou veuves étaient pauvres. Le taux de pauvreté chez les femmes seules de moins de 65 ans se chiffrait à 40 % (ONAP, 2003).
- 25 % des femmes handicapées vivaient dans la pauvreté, comparativement à 18 % chez les hommes (Fawcett, 1996).
- Le revenu moyen chez les femmes autochtones se chiffrait à 13 300 \$, en comparaison à celui des hommes autochtones, qui était de 18 200 \$, et celui des femmes non- autochtones, qui atteignait les 19 350 \$.
- Le taux de pauvreté chez les femmes membres de minorités visibles s'élevait à 37 % (en comparaison de celui relevé pour toutes les femmes, soit 19 %).
- Parmi la main-d'œuvre canadienne rémunérée au salaire minimum, 83 % sont des femmes et des jeunes qui, eux, touchent un salaire bien en dessous du seuil de pauvreté.
- 37 % des mères monoparentales ayant un emploi rémunéré doivent élever leur famille avec un salaire

- inférieur à 10 \$ de l'heure (ONAP, 2003).

Comment mesure-t-on la pauvreté?

La méthode utilisée pour mesurer la pauvreté au Canada est l'objet d'un débat continu puisque le gouvernement du Canada n'a pas fixé de seuil officiel de pauvreté. Toutefois, lorsqu'ils mesurent la pauvreté, les chercheurs et les organisations de lutte contre la pauvreté ont souvent recours aux statistiques comme celles délimitant les seuils de faible revenu (SFR)ⁱ. Les seuils de faible revenu indiquent qu'une part importante du revenu des gens est consacrée à des biens de première nécessité comme la nourriture, les vêtements et le logement. Par conséquent, nombre de personnes vivent « dans le besoin ». Les SFR varient selon la taille de la famille et le territoire. Certains se servent aussi d'un autre outil, la mesure de faible revenu, qui correspond à la moitié du revenu moyen avant impôt, ajusté selon la taille de la famille. En 2000, Développement des ressources humaines Canada a mis au point la mesure du panier de consommationⁱⁱ (MPC), dans le but de mesurer le montant du revenu dont un ménage donné a besoin pour satisfaire ses « besoins de base » en nourriture, en vêtements (y compris les souliers), en logement, en transport et autres denrées et services nécessaires.

Chacune de ces mesures souligne un fait déjà bien connu des gens pauvres et des intervenants de première ligne – la pauvreté est un phénomène *très* réel, et les statistiques



ne disent rien sur la souffrance, la faim, la violence ou le froid.

Les ajustements structurels et le néolibéralisme au Canada

Au cours des années 1990, qui furent un tournant décisif, le gouvernement fédéral a abdiqué les droits sociaux et économiques des femmes, hommes et enfants pauvres. Cette décennie a été témoin de l'entrée en vigueur et de l'application de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALÉNA) et de la mise en œuvre de politiques économiques et sociales néolibérales à l'échelle du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux. La volte-face radicale que le Canada, jusque-là connu pour ses positions libérales, a effectuée en matière de politiques sociales a produit des effets désastreux sur la population, notamment sur les femmes et les enfants. La décennie a été témoin d'importantes pertes d'emplois pour les hommes et aussi les femmes, de la multiplication des emplois peu rémunérés dans le secteur des services, et des compressions à l'échelle de l'aide sociale et des services essentiels, comme le logement, la santé et l'éducation. L'atténuation des mesures de protection de l'environnement et de la réglementation en matière d'emploi, comme l'équité en embauche et l'équité salariale, l'ouverture de l'économie à la privatisation et aux investisseurs étrangers sans aucune réglementation, et l'aggravation de la pauvreté figurent parmi les autres changements négatifs qui ont marqué cette décennie.

Notamment, dans les années 1990, le gouvernement fédéral a abrogé la *Loi sur le régime d'assistance publique du Canada*

(*RAPC*) et réduit de 7 milliards de dollars (40 % du total des transferts de fonds) le soutien financier accordé aux programmes sociaux des provinces (voir le discours Romanow, 2004). La plus grande part de ces fonds était consacrée à l'assistance sociale et aux services d'aide essentiels pour tous les citoyens et citoyennes.

De plus, dans les années 1990, les deux paliers gouvernementaux se sont retirés des programmes de logement social. Des organisations et des institutions de tout le pays ont documenté les effets des violations des droits de la personne par le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux. Le droit à la nourriture, à des vêtements et au logement est reconnu comme un droit humain fondamental par des traités internationaux, auxquels adhère le Canada en tant qu'État participant. L'article 11 du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels* est particulièrement important. Il oblige le Canada à respecter le droit de tout individu à un niveau de vie sain, notamment à la nourriture, à des vêtements et à un logement adéquats (BHCDH ONU, 1966).

Les femmes pauvres en milieu urbain

Winnipeg

La pauvreté des femmes autochtones au Manitoba, notamment à Winnipeg, illustre bien les conséquences de la violation des droits fondamentaux de la personne et, particulièrement, des droits des peuples autochtones et des droits humains des femmes. Le Manitoba possède le deuxième taux le plus élevé des provinces canadiennes en terme de seuils de faible revenu (17,5 %), comparativement à celui enregistré pour tout



le pays, soit 16,2 %ⁱⁱⁱ. En 1995, 42,7 % des femmes autochtones (excluant celles résidant dans les réserves) vivaient dans la pauvreté, comparativement aux hommes, dont le taux est de 35,1 %. À Winnipeg, une ville abritant une importante population autochtone, le taux de pauvreté est élevé chez les femmes autochtones. La pauvreté de celles-ci est liée au colonialisme et au racisme, à l'absence d'un revenu stable et raisonnable, à l'absence de logements sécuritaires à prix accessibles et à des problèmes de santé. Les femmes autochtones sont beaucoup plus susceptibles de décéder d'une mort violente et de suicide que les autres femmes canadiennes (WHC, 2002).

L'itinérance, que ce soit vivre dans la rue ou dans des logements surpeuplés, insalubres ou non sécuritaires, est une réalité croissante pour nombre de résidentes urbaines, autant chez les Autochtones que chez les non-Autochtones.

Les femmes autochtones louent des logements sur le marché privé et vivent dans des habitations qui ne satisfont pas les normes. Les lieux où elles habitent nécessitent constamment des réparations et les propriétaires n'exécutent pas les travaux nécessaires dans des délais raisonnables. Souvent, les portes ne peuvent pas être verrouillées et les fenêtres ont besoin de réparations et de consolidation. Les femmes s'inquiètent de leur sécurité physique. Elles vivent dans la peur constante d'être attaquées par leur conjoint actuel ou ancien et de subir le racisme et le harcèlement sexuel des hommes de leur quartier. Elles sont également inquiètes pour leurs enfants, qu'elles doivent élever dans ces conditions sordides.

Les femmes autochtones et leurs enfants manquent souvent de nourriture parce qu'elles doivent consacrer la plus grande part de leurs prestations d'aide sociale ou de leurs maigres revenus au logement. Elles sont plus exposées à des problèmes de santé puisqu'elles n'ont pas accès à des aliments nutritifs. Pour ces femmes, il est presque impossible de trouver un emploi et de toucher un salaire adéquat en raison de l'absence de ressources financières pour payer les services de garderie et à cause du racisme à l'endroit des peuples autochtones (McCracken et al, 2004).

La pauvreté chez les femmes est une question complexe. Elle n'est pas uniquement liée à l'emploi mais aussi aux activités des femmes en matière de reproduction et de production sociales. Nombre de femmes exécutent un travail non rémunéré à la maison. Elles élèvent les enfants et gèrent le foyer. Une femme qui décide de quitter un partenaire violent risque de tomber dans la pauvreté. Un changement d'état matrimonial vers la catégorie *séparée*, *divorcée* ou *veuve* peut précipiter une femme et ses enfants dans les rangs des pauvres. Pour une femme, un emploi à temps plein ne constitue pas nécessairement une protection contre la pauvreté. Statistique Canada (2002) a enregistré un écart salarial important entre les sexes en 2002 : pour chaque dollar qu'un homme gagnait, une femme gagnait 0,65,20 cents.

Vancouver

Le quartier du centre-ville Est de Vancouver présente un portrait tristement fidèle de la réalité des femmes pauvres, jeunes et majoritairement autochtones, qui subissent



le cercle vicieux de la pauvreté, la violence, le racisme, l'itinérance, le chômage et le sous-emploi.

Les effets du colonialisme sur les Premières nations du Canada ont dévasté de nombreuses communautés, semant l'alcoolisme, la violence et le délaissement. Cindy a grandi dans un foyer semblable. Elle a été mise à la porte de l'école qu'elle fréquentait sur sa réserve, dans les Prairies, et expédiée dans une série de foyers d'accueil où elle a été sexuellement agressée et violentée. Durant toute la durée de sa courte vie, elle a lutté contre le système et écopé des conséquences : la détention, la perte de ses enfants et l'itinérance. Des foyers de groupe aux hôpitaux psychiatriques, de l'alcool à la drogue, à l'âge de 32 ans, Cindy s'est retrouvée à Vancouver. Elle n'a pu obtenir d'aide sociale et a dû vivre dans la rue. Elle volait de la nourriture pour manger et était constamment droguée... Par miracle, Cindy a survécu. Elle a maintenant un petit logement et est en voie de se créer une nouvelle vie. (Neal, 2004)

Caroline, âgée de 23 ans, décrit la lutte qu'elle doit livrer en tant que femme pauvre :

C'est difficile de vivre sur l'aide sociale, je ne venais pas à bout de payer tous les comptes et tout allait mal. Je payais 550 \$ de loyer et je recevais 680 \$ de l'aide sociale. Je buvais aussi. J'ai pris du retard sur le loyer parce que je devais payer les comptes de téléphone et d'autres trucs. Il faut que je trouve une place pour mon enfant dans une garderie subventionnée avant de décider ce que je vais faire. On doit attendre qu'une place se libère. (Neal, 2004)

De nombreuses femmes du centre-ville Est ont été identifiées comme faisant partie des femmes ciblées par l'initiative *500 Aboriginal Missing Women in Canada Campaign* [Campagne des 500 femmes autochtones disparues au Canada]^{IV}. La pauvreté mène souvent à une mort précoce.

Toronto

Les vingt dernières années ont été marquées par une forte croissance de la pauvreté dans les quartiers de Toronto. Des études ont récemment documenté la pauvreté cachée des femmes immigrantes (dans les communautés nouvelles ou de longue date) et des femmes racisées. Nombre de ces femmes occupent des emplois peu rémunérés, à temps partiel ou à temps plein,



et tentent d'élever leurs enfants et de gérer leur famille en même temps. D'autres ont été précipitées dans l'itinérance à la suite d'une relation violente, de l'effondrement de leur mariage, en raison du stress, de problèmes de santé mentale, du racisme de la part d'employeurs, de la perte d'un travail ou d'une pénurie d'emplois. Le manque de logements sécuritaires et accessibles et l'absence d'un emploi stable avec une rémunération raisonnable contribuent à maintenir nombre de ces femmes dans un état de pauvreté. L'accès à un logement est essentiel pour ces femmes et contribue à stabiliser leur vie et à leur fournir un lieu sécuritaire, où elles peuvent élever leurs enfants dans un environnement sain, fréquenter l'école ou chercher un emploi.

La situation de Pauline offre une vision détaillée de ce qu'est la pauvreté et le stress qui en découle, une situation que des milliers de femmes de Toronto vivent chaque jour.

Pauline, qui a 45 ans, est mère monoparentale de trois enfants. Il y a quatre ans, elle s'est effondrée sur la rampe d'attente du métro. Depuis ce jour, elle n'a pas été capable de reprendre son travail à la banque. Sa santé s'est détériorée et elle a dû faire d'innombrables visites chez les médecins et dans des hôpitaux. Elle élève deux fils et une fille âgée de 9 ans. Ils vivent sur l'aide sociale, qui se résume à 1075 \$ par mois, plus une allocation familiale

mensuelle de 230 \$. Après avoir payé le loyer, Pauline dispose à peine de 300 \$ pour couvrir tous les autres frais – nourriture, téléphone, vêtements, fournitures d'école, etc. Pour survivre, elle achète le sucre et la farine en vrac, n'achète pas de lait quand le prix est élevé, réduit sa posologie de médicaments pour les étirer jusqu'à la fin du mois, paye son loyer en versements, ne fait plus aucune sortie et a renoncé à toute possibilité de revoir son pays natal, la Guyane. (Porter, 2004)

St. John's

À St. John's, les logements abordables sont de plus en plus rares. Les loyers disponibles sur le marché privé ont grimpé à une allure vertigineuse en raison de l'embourgeoisement du centre-ville, lui-même causé par le développement pétrolier au large des côtes et d'autres facteurs. Une étude effectuée auprès de femmes vivant en pension, en chambre ou en colocation a montré que toutes les participantes interviewées (âgées de 16 à 56 ans) vivaient dans la pauvreté en raison de l'insuffisance de l'aide sociale, des salaires et des prestations d'assurance-emploi, et de la nature occasionnelle ou saisonnière de leur travail (SJSWC, 2002).

Les femmes assistées sociales reçoivent de



350 \$ à 615 \$ par mois pour couvrir tous leurs frais. Les trois quarts des femmes interviewées prenaient la moitié de leur revenu pour payer le loyer; la moitié d'entre elles étaient handicapées; plus de 69 % habitaient une chambre dont la porte n'était pas dotée d'une serrure adéquate; et la plupart n'avaient pas le droit d'habiter avec leurs enfants (SJSWC, 2002).

L'ampleur de la pauvreté des femmes à St. John's reflète bien les conditions dans lesquelles nombre de femmes vivent au Canada atlantique. Dans cette région, près d'une femme sur cinq vit en dessous des SFR, et plus de 70 % des mères monoparentales et leurs enfants, à Terre-Neuve et en Nouvelle-Écosse, vivent dans la pauvreté (GPI Atlantic, 2001).

La « féminisation de la pauvreté » au Canada a fait l'objet de nombreux débats. Une optique tenant compte des différences entre les sexes et incluant les complexités influant sur la vie des femmes, notamment l'âge, la race, l'appartenance ethnique, les handicaps, l'orientation sexuelle, l'identité sexuelle et le statut au Canada, doit absolument être utilisée pour façonner les politiques sociales et économiques du pays. Le logement, les lois sur le salaire minimum, l'aide sociale, la création d'un programme national de garderies, l'équité en emploi et l'équité salariale, une campagne et une stratégie pancanadienne contre la violence envers les femmes, les prêts étudiants et le revenu minimum garanti constituent des enjeux importants qui doivent faire l'objet de politiques.



Références

- Conseil canadien de développement social. (2000). *Données de base sur la pauvreté au Canada*. Tiré le 25 janvier 2005 du site Web du CCDS : <http://www.ccsd.ca/pubs/2000/fbpov00/index.htm>
- Conseil canadien de développement social. (2000). *Urban Poverty in Canada: A Statistical Profile*. Tiré le 25 janvier 2005 du site Web du CCDS : <http://www.ccsd.ca/pubs/2000/up/home.htm>
- Fawcett, Gail. (1996). *Living with Disability in Canada: An Economic Portrait*. Human Resources Development, Hull, Québec.
- GPI Atlantic. (2001). *Women's Health in Atlantic Canada: A Statistical Portrait*. Tantallon.
- Ministère de l'Industrie. (2000). *Femmes au Canada 2000 : rapport statistique fondé sur le sexe*.
- Organisation nationale anti-pauvreté. (2003). *Le visage de la pauvreté au Canada : un survol*. Tiré le 12 janvier 2005 du site Web de l'ONAP: <http://www.napo.ca/fr/issues.html#visage>
- Neal, Rusty. (2004). *Voix des femmes : les femmes, la pauvreté et l'itinérance au Canada*. Tiré le 12 janvier 2005 du site Web de l'ONAP : http://www.napo-onap.ca/en/resources/Voices_English_04232004.pdf
- McCracken, Molly. (2004). *Women Need Safe, Stable, Affordable Housing: A Study of Social Housing, Private Rental Housing and Coop Housing in Winnipeg*. Centre d'excellence pour la santé des femmes – région des Prairies et Women's Health Clinic.
- Porter, Catherine. (2004, 6 avril). Poverty Hides in Plain Sight. *Toronto Star*, p. B 1.
- Romanow, Roy. (2004). Discours de Roy Romanow, Ottawa, le 14 octobre. Tiré le 9 février 2005 du site Web du Conseil canadien de développement social : http://www.ccsd.ca/pr/2004/social_transfer/romanow.htm
- Statistique Canada. (2002). Gains moyens selon le sexe et le régime de travail. Tiré le 23 janvier 2005 du site Web de Statistique Canada : http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/labor01a_f.htm
- SJSWC. (2002). *Hammer and Nail Project: Women and Housing Issues*. St. John's Status of Women Council/Women's Centre.
- Bureau du Haut-Commissariat aux droits de l'homme, ONU. Tiré le 23 janvier 2005 du site Web du BHCDH ONU : http://www.unhchr.ch/french/html/menu3/b/a_cescr_fr.htm



Women's Health Clinic. (2002). *Women, Income and Health in Manitoba: An Overview and Ideas for Action*. Tiré le 16 janvier 2005 du site Web de la Women's Health Clinic : <http://www.womenshealthclinic.org/resources/wih/wih.html>

i Les mesures du faible revenu appelées seuils de faible revenu (SFR) ont été établies pour la première fois au Canada en 1968, d'après les données sur le revenu du recensement de 1961 et les régimes de dépenses des familles en 1959. À cette époque, les régimes de dépenses indiquaient que les familles canadiennes consacraient environ 50 % de leur revenu total à la nourriture, au logement et à l'habillement. On a arbitrairement estimé que les familles consacrant 70 % ou plus de leur revenu (soit 20 points de pourcentage de plus que la moyenne) à ces biens de première nécessité sont « dans le besoin ». À partir de cette hypothèse, des seuils de faible revenu ont été établis pour cinq différentes tailles de famille. Par la suite, les seuils de faible revenu ont été révisés d'après les données nationales sur les dépenses des familles pour 1969, 1978, 1986 et 1992. Selon ces données, les familles canadiennes consacraient en moyenne 42 % de leur revenu total aux biens de première nécessité en 1969, contre 38,5 % en 1978, 36,2 % en 1986 et 34,7 % en 1992. http://www.statcan.ca/francais/Pgdb/deffamil60a_f.htm

ii Pour des renseignements supplémentaires concernant la Mesure du panier de consommation et une analyse du concept, consultez le site <http://www.dsc.gc.ca/fr/sm/comm/nouvelles/2003/030527.shtml>

iii <http://statcan.ca>

iv <http://www.sistersinspirit.ca/engmissing.htm>



Remerciements

Ce document est le résultat d'un partenariat entre le Réseau pancanadien sur la santé des femmes et le milieu (RPSFM) et Toronto Women's Call to Action (TWCA) [L'appel à l'action des femmes de Toronto]. TWCA est une organisation féministe dont le but est d'amener les femmes à participer à la gestion de la Ville, notamment d'informer les politiciens et le personnel de la Ville de Toronto et d'exercer des pressions auprès de ceux-ci pour qu'ils mettent en place une gestion de la Ville anti-raciste, anti-pauvreté et axée sur l'égalité des sexes. Pour plus de renseignements concernant cet organisme et ses initiatives, veuillez communiquer avec le TWCA par courriel, à l'adresse info@twca, ou visitez le site Web www.twca.ca.

Le Réseau pancanadien sur la santé des femmes et le milieu est l'un des quatre Centres d'excellence pour la santé des femmes soutenus par le Bureau pour la santé des femmes et l'analyse comparative entre les sexes. Ces Centres ont pour but d'approfondir les connaissances et la compréhension des questions liées à la santé des femmes et de veiller à ce que le réseau de santé tienne compte des besoins et des préoccupations des femmes. Pour en savoir davantage sur les initiatives du RPSFM et son programme de santé pour les femmes urbaines, veuillez consulter le site Web www.yorku.ca/nnewh. Vous pouvez également contactez Gail Lush par courriel, à l'adresse lushg@yorku.ca ou en composant le (416) 736-2100, poste 20713.

La création et la bonne marche du RPSFM, de ses activités et de ses réalisations ont été rendues possibles grâce à une contribution financière du Bureau pour la santé des femmes et l'analyse comparative entre les sexes, de Santé Canada. Les points de vue exprimés dans ce document ne représentent pas nécessairement la vision du RPSFM ni celle que véhiculent les politiques officielles de Santé Canada.

Ce document a été traduit par Intersigne.